Zeitschrift: Mémoires et observations recueillies par la Société Oeconomique de Berne

Herausgeber: Société Oeconomique de Berne

Band: 9 (1768)

Heft: 2

Artikel: Instructions pour les gens de la campagne, sur la meilleure économie des bois

Autor: Tscharner, N.E.

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-382678

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 14.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

I.

INSTRUCTIONS

POUR LES GENS DE LA CAMPAGNE,

SUR LA MEILLEURE

ÉCONOMIE DES BOIS.

Traduit de l'Allemand, de

M. N. E. TSCHARNER,

Baillif de Wildenſtein.

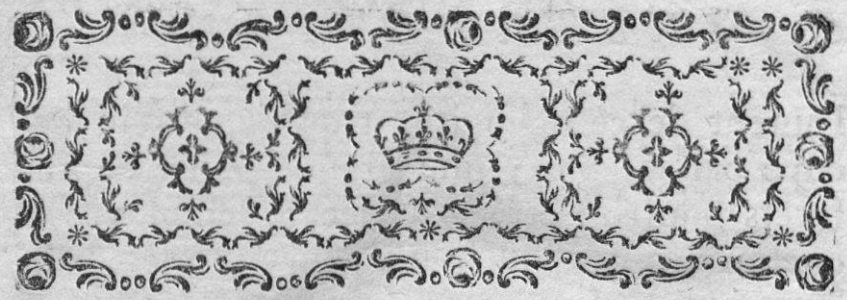

INSTRUCTIONS

Pour les gens de la campagne, ſur la meilleure économie des bois.

INTRODUCTION.

UN étranger, qui jettant un coup d'œil ſur la Suiſſe, en verroit les montagnes & les collines couvertes de forêts & de brouſſailles, ne manqueroit pas de penſer que nos bois occupent beaucoup de vallées fertiles, & qu'ils mettent obſtacle à la population. Il ne pourroit jamais comprendre que dans un pareil pays on manquât de bois; plutôt il croiroit, qu'il ſeroit néceſſaire de procurer à ceux qui vivent dans le fond de ces vallées, plus d'air, en extirpant ces forêts, qui leur donnent un ombrage funeſte. Il faut en convenir, une très-grande partie de notre pays eſt couverte de bois: il faut convenir encore, qu'il y a, comme le penſe

l'auteur de ce mémoire, trop de terrein occupé par les bois; une grande partie de nos forêts pourroit être arrachée & employée à quelqu'autre production, pourvu que d'ailleurs on eût un grand ſoin de ce qui reſteroit. Mais c'eſt ce que l'on ne peut guere eſpérer, auſſi long-tems qu'on ſuivra la mauvaiſe police uſitée parmi nous, puiſque c'eſt par notre pareſſe & notre négligence que nous tombons dans la diſette, malgré l'immenſe quantité de forêts qui nous environnent.

Mais cet étranger s'aſſureroit bientôt des cauſes de cette diſette, s'il prenoit la peine de deſcendre dans les vallées, & d'obſerver de près notre économie à cet égard.

Quel abus du bois ne verroit-il pas partout, dans les campagnes & dans les villes? En pluſieurs endroits, maiſons, granges, hangards, toits, haies, chemins, ponts, digues, &c.; tout eſt conſtruit en bois.

Quelle négligence encore à l'égard des forêts, de la part d'un peuple, qui, par la nature du climat & par ſa maniere de vivre, a plus beſoin de bois qu'aucun autre? Que ſont la plupart de nos bois & de nos forêts, lorſqu'on les conſidere de près? Ce ſont des lieux déſerts & ſtériles, où chacun va couper, prendre, piller, ſans leur donner le moindre ſoin; où le voleur, tout comme le propriétaire, va s'emparer de ce qui lui convient; où l'on abandonne au pâturage les

portions les plus fertiles; tout comme on faisoit dans les tems, où l'on regardoit ce moyen comme le meilleur, pour extirper les forêts. L'étranger alors, surpris de la décadence de ces forêts, & de l'abus que l'on en fait, ne seroit plus frappé de l'étendue de terrein qu'ils occupent, ni de leur disette : son unique embarras seroit de concilier ces contradictions chez un peuple raisonnable. Mais un patriote n'en reste pas-là; il recherche les causes de ce désordre, de ces dévastations, & en même tems les moyens d'y remédier; il se croit d'autant plus obligé à s'occuper de cet objet, que peu de gens s'en mettent en peine, que le mal est pressant & même si considérable, que bientôt il se fera ressentir à tous les ordres de la génération présente, & qu'il doit nécessairement influer sur le bien-être de la postérité. Touché de ces suites fâcheuses, cet ami des hommes est engagé à mettre tout de suite la main à l'œuvre; les mouvemens de son cœur l'entraînent à faire connoître ses idées pour remédier à un si grand mal. C'est dans ces sentimens, que l'auteur de cet essai a mis par écrit les instructions suivantes, sur l'économie des bois, & qu'il les donne au public.

Il trouve trois causes principales de la disette du bois dans ce pays.

1°. Le défaut de bonnes loix, ou plutôt leur inexécution.

2°. La mauvaiſe méthode qu'on ſuit dans l'économie des bois & des forêts.

3°. L'abus qu'on fait du bois.

C'eſt à la ſageſſe du gouvernement à remédier à la premiere de ces cauſes. De bons réglemens concernant les forêts, des foreſtiers entendus, fideles & vigilans, ce ſont-là, ſans doute, les meilleurs moyens pour prévenir la dégradation des bois, & donner de l'activité à une police ſage & vigilante. Mais à quoi ſervent les meilleures loix, ſi on ne les obſerve pas? Elles ne ſervent qu'à donner lieu au pillage, & à protéger le déſordre.

La ſeconde cauſe de la diſette des bois, eſt la mauvaiſe économie dans la coupe & dans l'exploitation des forêts. De bons réglemens ſont, ſans doute, ici néceſſaires; mais ils ne ſuffiſent pas: tout citoyen, tout particulier, tout uſufruitier, tout propriétaire, en doit faire ſon affaire propre, auſſi bien que les perſonnes commiſes à veiller d'office ſur les délits. Mais dit l'un, que pourrois-je faire pour cela? Et l'autre, quel intérêt ai-je à la choſe? Ai-je à cela quelque vocation? Car, où ſont parmi nous les perſonnes attachées par état aux forêts? Où ſont les foreſtiers, les inſpecteurs, qui aient à cœur leur devoir, ou qui même aient quelque connoiſſance de la bonne économie des forêts? Nous avons donc un très-grand beſoin de bonnes inſtructions ſur ce ſujet. L'Allemagne n'en manque pas, mais elles

ſont peu connues en Suiſſe, ou du moins, elles y ſont ſans utilité ; parce qu'elles ſont ou trop étendues ou trop ſavantes. Renfermées dans des livres, que les gens de la campagne n'achetent ni ne liſent, quelques-unes encore ne ſont point adaptées à notre climat, & ſont, la plus grande partie, écrites dans un langage inconnu à ceux qui pourroient les réduire en pratique. Ainſi, malgré le grand nombre d'écrits de cette nature, il en manque toujours un, calculé à l'uſage de nos payſans. L'auteur du mémoire qui ſuit, nous paroît avoir atteint ce but. Mais c'eſt ce que décidera, plus ſûrement encore que nos ſuffrages, l'utilité que l'on retirera de l'ouvrage qu'il donne. Son deſſein étoit d'abord de ſe borner à expliquer les noms & les termes d'art, qui ne ſont pas bien entendus en Suiſſe : mais ayant conſidéré, qu'il n'y a preſque pas un ſeul village, ni un ſeul hameau, où l'on ne ſe ſerve de termes différens, ou, du moins, que l'on ne prononce & que l'on n'écrive différemment ; il a cru devoir s'épargner cette peine. Il s'eſt même perſuadé, qu'il convenoit plutôt d'accoutumer inſenſiblement les payſans à un même langage, & à employer les vrais termes de l'art. L'auteur ſe flatte d'ailleurs, que dans les inſtructions qu'il va donner ſur la meilleure maniere de diriger les bois, chacun les comprendra aiſément.

La troiſieme cauſe de la diſette de bois,

que nous éprouvons ou que nous craignons, eſt l'abus qu'on en fait. Il faut avouer qu'il eſt très-grand. Les forêts étoient autrefois en ſi grande abondance, que nos peres, très-économes ſur tout autre article, ont été prodigues en celui-là. Ajoutez à cela, que par les uſages introduits, ſur-tout dans les villes, l'abus du bois eſt devenu inſenſiblement un objet de luxe, dont nous ne pouvons plus nous paſſer : la police pourroit, il eſt vrai, y remédier juſques à un certain point, & apporter quelqu'adouciſſement à nos beſoins, qui ſont ſi preſſans, ſoit à la ville, ſoit à la campagne, que chacun eſt en ſouci pour trouver les moyens, par une épargne convenable, de parer aux abus que l'on reconnoît ; or nous eſpérons, que les ſoins que l'on ſe donne à cet égard, ne ſeront pas inutiles, pourvu qu'une ſage police veuille bien les encourager & les ſoutenir.

La diſette des bois ſe fait aſſez ſentir par la difficulté qu'on a de s'en procurer du bon, par le prix exceſſif auquel on l'a vu monter, ayant doublé depuis cinquante ans, & par les plaintes qu'on entend de toutes parts. Mais ſi quelqu'un pouvoit encore douter de l'importance de cet objet dans l'économie rurale, il ſuffira, pour l'en convaincre, de faire les conſidérations ſuivantes.

Le bois n'eſt-il pas un des plus néceſſaires ſoutiens de la vie ? Le laboureur pourroit-il, ſans lui, cultiver ſes terres, les enclorre,

en ramaſſer les productions, les ſerrer & les préparer pour ſa nourriture? L'artiſan pourroit-il, ſans lui, ouvrer les matieres premieres, & le négociant les échanger & les exporter? L'abondance & le bas prix du bois ne contribuent-ils pas beaucoup à faciliter l'établiſſement des manufactures & leurs ſuccès? La conſervation & la bonne économie des forêts eſt donc de la plus grande importance, ſoit pour les arts, ſoit pour l'agriculture, ſoit pour le commerce; mais il ne l'eſt pas moins, en général, pour le public & les particuliers, par l'influence que toutes les productions de premiere néceſſité ont ſur notre bien-être & ſur notre indépendance; car auſſi long-tems que, faute de bois, nous envoyerons les matieres premieres que notre pays produit, chez l'étranger, pour les travailler, comme le fer, les peaux &c. afin de les racheter enſuite à un beaucoup plus haut prix, nous dépendrons de cet étranger, & notre liberté à cet égard ſera bleſſée. Que dis-je, dans un pays comme le nôtre, qui abonde ſi fort en fonds propres à l'établiſſement des forêts, & à en élever, nous devrions avoir du bois en quantité, non-ſeulement pour notre uſage, mais encore pour en faire commerce: le débit en ſeroit certain & l'exportation facile. Nous avons des ſcies & des artiſans en tous les genres pour le préparer. Actuellement il ne faut pas, à la vérité, penſer à cela; mais dès que par de bons ré-

glemens, par une ſage économie, par une épargne convenable, & par tous les ſoins poſſibles qu'on prendra pour les forêts, on aura remédié à la diſette que nous éprouvons à préſent, je ne doute pas qu'on n'en ait une quantité ſuffiſante pour en faire le commerce dont je viens de parler. Je ſuis même très-perſuadé qu'on pourroit encore convertir une grande partie des forêts qui couvrent actuellement nos montagnes, en prairies, en vacheries, en champs & en vignes; pourvu que l'on eût un grand ſoin du reſte, qui moyennant de l'induſtrie & de l'intelligence, nous fourniroit le double du bois que nous en tirons à préſent. La population augmenteroit à proportion qu'il y auroit plus de terre en culture, à proportion que les arts, le commerce, & toutes les productions qui ſervent à notre entretien ſe multiplieroient. L'induſtrie trouveroit toujours des matieres pour s'exercer, & il y auroit des mains ſuffiſamment pour les travailler. Nous n'envoyerions plus nos matieres crues chez nos voiſins, pour les racheter enſuite d'eux après avoir été fabriquées. Notre patrie ne ſeroit plus dans la dépendance des autres nations, pour ſe procurer diverſes choſes dont elle a beſoin; nous ſerons riches par la poſſeſſion de ces avantages, qui nous rendront heureux & contens, dès que nous en connoîtrons le prix, & que nous ſaurons en faire uſage & nous

les procurer ſans dépendre de qui que ce ſoit. Ce ſont ces tems heureux pour leſquels l'auteur fait les vœux les plus ardens, en faveur de ſes compatriotes.

CHAPITRE PREMIER.

De l'établissement des forêts.

§. I.

Des différentes dénominations des forêts, selon les différentes especes d'arbres, & l'usage auquel on les destine.

ON divise les bois, considérés en eux-mêmes; en *bois à feuilles* & en *bois à piquants*; en *bois de tige* & en *buissons*: rélativement à l'usage qu'on en fait; en *bois à bâtir* & en *bois à brûler*.

§. II.

De la maniere de borner & de clorre les forêts.

Pour borner les forêts, il faut planter des pierres, & ne pas prendre des arbres pour limites: moins encore faut-il planter des bornes de bois. Dès qu'une borne est tombée, il est du devoir des gardes forêts d'en avertir le supérieur, & cela sans délai. On doit environner les forêts d'un fossé profond au moins de trois pieds, & large de quatre,

avec une cloiſon derriere, faite de jeunes ſapins & d'épines : on ne doit point y employer des lattes ni des perches ; ce ſont-là des clôtures très coûteuſes, qui ſont de peu de durée, & qui ne ſont point propres à contenir le bétail ; outre que dans les endroits où il y a des pierres & des rocs, il eſt impoſſible de planter les pieux & les piquets.

On devroit dans toutes les forêts, pour en faciliter l'entrée & la ſortie, ouvrir de bons chemins par les endroits où le terrein eſt le plus ſec & le plus ſolide.

§. III.

De la maniere de préparer le fond.

On devroit fermer & mettre en défenſe ou *à ban*, tous les nouveaux taillis, auſſitôt que la coupe eſt faite & que la place eſt débarraſſée. Les forêts deſtinées à fournir des bois à bâtir, ſi la ſituation du terrein le permet, devront être, d'abord après la coupe, nettoyées & labourées avec la charrue ou la pioche, pour les préparer ainſi à être rétablies.

Il faut, autant qu'il eſt poſſible, deſſécher les fonds trop humides dans les forêts, pour les rendre plus propres à y établir de bons bois.

§. IV.

De l'établissement des forêts par les semences.

Il faut choisir, pour cela, la meilleure semence, que l'on gardera dans quelqu'endroit convenable & sûr.

Pour ce qui est de la semence des arbres *à piquans*, comme sont les *sapins*, les *pins* & les *mélezes*, on en ramassera les plus beaux cônes; & si c'est en automne, on les gardera pendant l'hiver dans un endroit sec, pour les semer au printems.

Lorsqu'on voudra tirer la semence hors des cônes, il faut les exposer sur une planche ou sur un drap, à la rosée & ensuite au soleil: alors la chaleur les fait ouvrir, la semence tombe facilement, & on la ramasse sans peine.

Si l'on a ramassé ces cônes au printems, ce qui est le mieux, on les fait ouvrir tout de suite, de la maniere dont je viens de l'indiquer, & on peut les semer, mais pas plus tard qu'au mois de Mai.

Comme les semences huileuses du *noyer* & du *hêtre* se gâtent & qu'elles ranciſſent facilement, il sera à propos de les garder dans un endroit sec, où l'air se renouvelle.

Les semences farineuses du *chêne*, du *châtaignier* germent facilement, & elles sont sujettes à moisir, lorsqu'elles sont dans un endroit humide, tout comme elles se dessechent

chent dans un endroit trop ſec ; il faut les tenir dans un lieu qui ſoit frais & médiocrement ſec.

Pour ce qui regarde le tems où il faut ſemer, il doit varier ſuivant la nature des ſemences ; les réſineuſes ſe ſement au printems ; les farineuſes & les huileuſes en automne.

Il y a cependant des perſonnes qui diſent, que l'expérience prouve que dans notre pays il ſe perd beaucoup de ces ſemences huileuſes, lorſqu'on les ſeme avant l'hiver. Celles qui ont germé ou pouſſé gèlent ; les autres s'éclatent au printems par le ſoleil, ou deviennent la proie des ſouris, des mulots, &c. ; enſorte que, comme nous devons être plus économes que la nature, qui peut pourvoir à tout, il vaut mieux, ſelon ce dernier ſentiment, ſemer également toutes les ſemences d'arbres, au printems.

Toutes les ſemences menues & légeres doivent être ſemées à la main ; & on les couvre enſuite avec une herſe légere, ou avec le rateau.

Il faut enſevelir avec la charrue toutes les groſſes ſemences, comme les noix, les glands, les châtaignes, la faine ; plus profondément dans une terre légere que dans une terre forte, à un ou deux pieds de diſtance, mais jamais à une plus grande profondeur que de deux pouces.

Sur un arpent, on ſeme douze meſures de

glands & de noix, autant de livres de graines de *sapin* & de *pin*. Il vaut mieux semer trop épais que trop clair.

Comme l'expérience nous apprend, que les semences des arbres poussent plus vîte dans les endroits où elles ont de l'ombrage, que dans ceux qui n'en ont point & qui sont à découvert; c'est aussi la coutume de semer en même tems des arbrisseaux & des arbustes, mais pas trop épais. On saura par des essais, quelle est l'espece qui convient le mieux au local & à chaque fond.

§. V.

De l'établissement des forêts, par le moyen des plants enracinés.

La meilleure méthode, la moins coûteuse & la plus assurée pour établir des forêts, est de les semer. Il est même rare que l'on plante des forêts entieres sur des terreins un peu considérables. Cependant on doit planter de chênes, de châtaigniers, d'ormeaux, especes d'arbres qui peuvent servir à la bâtisse ou à d'autres ouvrages, tous les bords des forêts, leur enceinte & les grands chemins.

Les plants enracinés que l'on tire des pepinieres, dont il seroit à souhaiter que chaque communauté fût pourvue, sur quelqu'un des fonds publics, valent beaucoup mieux

que ceux que l'on tire des forêts ; ils ſont ſous la main & plus à portée ; on les déracine plus facilement ; on peut les remettre en terre plus promptement ; enfin, ils ſont déjà accoutumés au grand air & au ſoleil.

Il faut les tranſplanter en automne ou au printems, & leur donner un fond convenable à leur nature.

Il faut faire les foſſés quelque tems avant que d'y planter les arbres.

L'éloignement des arbres les uns des autres, doit être proportionné à la groſſeur dont ils doivent être. Sont-ils trop loin ? leur branchage s'élargit trop & ils ne croiſſent point en hauteur : ſont-ils trop près ? ils nuiſent réciproquement à leur accroiſſement.

Il faut auſſi mettre plus ou moins profondément les arbres, ſelon la nature du terrein & la ſituation. Ils devront être moins approfondis dans un terrein fertile, fort & humide, & l'être davantage dans un fond maigre, léger & ſec ; plus auſſi du côté de l'orient & du ſeptentrion, que du côté du midi & du couchant.

Dans un fond ſec, il faut que le terrein qui environne l'arbre ſoit un peu enfoncé ; dans un fond humide, au contraire, il doit être un peu relevé, afin que l'eau puiſſe couler près de ceux qui ſont plantés dans un terrein ſec & s'éloigner de ceux qui ſont dans un ſol humide.

En arrachant les plantes de la pepiniere,

il faut bien prendre garde de ne point bleſſer ni les branches ni les racines ; & s'il y en a quelques-unes de bleſſées, il faut les couper proprement, par derriere la plaie, au deſſous de laquelle on doit toujours tailler.

On ne doit couper aucune racine des arbres à *piquants*, mais les étendre exactement ſur le terrein, les bien couvrir & environner de terre de toute part, enſorte qu'il ne reſte point de vuide : on ne peut uſer de trop de précaution là-deſſus, en bien menuiſant la terre, & en la faiſant gliſſer dans les plus petits intervalles avec un bâton ; après quoi on doit preſſer peu-à-peu & piétiner doucement cette terre. On attachera enſuite la plante à un tuteur, on le placera à une certaine diſtance, pour qu'il ne gêne en rien l'arbre. Ce tuteur doit, à la vérité, être plus fort que la jeune plante, mais il ne faut pas qu'il s'éleve auſſi haut que les branches, & on doit le planter du côté du couchant ou du midi, afin que l'arbre ſoit mieux à couvert des rayons brûlans du ſoleil & de la violence des vents.

On fera choix des plus beaux plants, qui ont la tige droite, l'écorce unie, de belles branches, & des racines fraîches ; ceux qui ſont venus de ſemence valent mieux que ceux qui ont pouſſé des racines ; & ceux des pepinieres, mieux que ceux des forets : ils ne doivent être ni trop gros, ni trop petits ;

les tiges de trois à quatre ans ſont les meilleures, on peut les planter à deux ou à quatre pieds de diſtance, dans un ſillon tracé avec la charrue.

Pour ce qui eſt des grands arbres que l'on veut planter le long des grands chemins ou ſur les bords des forêts, on peut choiſir des plants de huit à douze pieds de hauteur, & de trois à ſix pouces de diametre.

Les arbres à *piquants* ſeront tranſplantés au printems, très-petits, très-jeunes, & on ne leur donnera que très-peu de profondeur.

Tous les endroits marécageux que l'on rencontre dans les forêts, que l'on ne peut pas entiérement deſſécher; tous les endroits humides qui ne peuvent pas ſervir à de meilleures eſpeces de bois, comme le long des foſſés, dans les marais, ſeront plantés d'arbres aquatiques, comme l'*aune*, le *peuplier blanc* & *noir*, le *frêne* & le *ſaule* de toutes les eſpeces. Ils relevent le terrein, le deſſechent, le rendent meilleur, & fourniſſent du bois.

Sur les fonds grouëteux & pierreux qui ne peuvent pas élever des arbres à tige ou de haute futaie, il faut y ſemer ou y établir des buiſſons ou des arbuſtes, tels que ſont, le *marſeau*, le *ſureau*, le *charme*, le *coudrier*, l'*épine blanche*; le premier vient de branches, de boutures, & ceux-ci de plants enracinés.

CHAPITRE II.

De l'entretien des forêts.

§. I.

Division des forêts, selon les différens âges des bois.

LEs forêts sont dans leur premiere crûe, depuis un an jusqu'à dix : elles sont dans leur seconde crûe depuis dix ans jusqu'à vingt : dans leur troisieme crûe, depuis vingt ans jusqu'à quarante : dans leur crûe complette & finie, depuis quarante à quatre-vingt, & enfin dans leur déclin, depuis quatre-vingt en delà.

§. II.

De la premiere crûe.

Pendant toute la premiere crûe, les plantes qui proviennent soit de semences, soit de plants enracinés, soit de boutures, peuvent être abandonnées à elles-mêmes, pourvu qu'elles soient en lieu exactement fermé. On les mettra ainsi en défense & *à ban*, soit pour les hommes, soit pour le bétail ; & il ne doit être permis à personne, sous

quelque prétexte que ce ſoit, d'y entrer, excepté aux propriétaires & aux foreſtiers.

§. III.

De la ſeconde crûe.

Dans cette époque, les arbres ſont hauts de dix pieds ou plus. Si ce ſont des forêts qui ont été ſemées, il faut les émonder, chaque plant ſelon ſa nature; & n'y laiſſer qu'une ſeule eſpece de bois.

Dans les forêts qui ont été plantées, il faut remplacer les arbres qui ont manqué ou qui ont été rompus. On débrouſſaillera les forêts & on taillera les ſaules qui ſe nouent. On peut couper les buiſſons, pendant la ſeconde crûe, plutôt ou plus tard, ſelon la nature du terrein & l'eſpece des arbriſſeaux: mais il vaut mieux couper leurs branches rez terre, que de leur laiſſer une tige. Au lieu qu'il faut tailler les arbres aquatiques, ſur la tige même, chacun ſelon ſon eſpece.

Quand la ſeconde crûe eſt à dix pieds de hauteur, ſi la forêt eſt ſujette au pâturage, on peut l'ouvrir, mais pas plutôt, même en ce cas. Si perſonne n'y a droit de pâturage, ou qu'on puiſſe l'affranchir de cette ſujétion, la défenſe doit ſubſiſter; on doit même impoſer une grande peine aux délinquans.

Dans la ſeconde crûe, il eſt permis d'emporter le bois mort, mais cependant toujours avec l'expreſſe permiſſion du poſſeſſeur, & ſous les yeux du foreſtier.

Il ne doit être permis à qui que ce ſoit d'entrer dans les forêts de cet âge, avec aucun inſtrument ni outil ; il ſuffit même qu'on en foule le terrein, pour être regardé & puni comme un voleur.

Pour ce qui eſt des forêts deſtinées à bâtir, comme les chênes & les ſapins, &c., on ne doit point y toucher, ni les tailler, ni les éclaircir pendant tout le tems de la ſeconde crûe. C'eſt en ſe preſſant les uns contre les autres, que les arbres s'élancent & qu'ils prennent de belles tiges.

§. IV.

De la troiſieme crûe.

On peut dans cette époque, c'eſt-à-dire, depuis vingt à quarante ans, couper les bois taillis deſtinés à brûler, ſelon leur accroiſſement. Si la coupe ſe fait tous les trente ans, il y en aura toujours un tiers qui ſera fermé ; & ſi elle ſe fait tous les quarante ans, il y en aura la quatrieme partie.

Dans les endroits où la forêt eſt aſſez épaiſſe, on doit laiſſer, de diſtance en diſtance, quelques bons arbres pour ſemence ;

& en ce cas, il n'eſt pas néceſſaire d'enſemenſer expreſſément.

On ſe contentera d'enſemencer les grandes places vuides, s'il y en a; après leur avoir donné les préparations & les cultures convenables.

Les bois à *piquants*, deſtinés pour le feu, peuvent auſſi être coupés, en certains fonds, tous les quarante ans.

Mais comme les forêts de cette eſpece ne ſont certainement pas, à cet âge, dans leur plus grande force & vigueur, on fera fort bien d'attendre qu'elles puiſſent s'enſemencer d'elles-mêmes, & que leur ſemence ſoit bonne.

Dans cet intervalle, ces forêts ne ſont pas ſans utilité; en les éclairciſſant avec prudence, on en tire toujours quelque choſe, & on contribue merveilleuſement à leur accroiſſement.

Les taillis qui viennent d'être exploités, doivent être tout de ſuite nettoyés & enfermés, comme nous l'avons déjà dit.

On peut inſenſiblement éclaircir & tailler les forêts deſtinées à fournir des bois à bâtir.

S'il n'y a aucun droit de pâturage, il doit être abſolument interdit, à la ſeconde crûe, d'y entrer; mais dans les forêts de hêtre, de chêne, qui à cette époque commencent à donner du faine ou du gland, on peut y

introduire, ſans crainte, les porcs, mais pas auparavant.

§. V.

De la crûe complette & finie.

Entre les arbres qui ſubſiſtent à cette époque, on doit comprendre les bâliveaux que l'on a laiſſés pour ſemence; s'ils viennent à être rompus ou renverſés par le vent, ils doivent être emportés hors de la forêt, en prenant garde de faire le moins de dommage poſſible.

Il faut couper & éclaircir les bois à bâtir, à meſure qu'ils ſont propres à cet uſage, cependant de maniere qu'on ne faſſe pas de trop grands vuides, & que les bords de la forêt ne ſoient jamais mis à découvert; il eſt bon qu'ils ſoient à l'abri des vents du midi & du couchant.

En éclairciſſant les forêts, il faut, autant qu'il eſt poſſible, épargner les plantes les plus belles & les plus ſaines, & commencer toujours par les plus chétives.

Dans les forêts dont la crûe eſt finie, le pâturage ſeroit plutôt utile que nuiſible; en ce que le bétail, & ſur-tout les porcs, en fouillant la terre, détruiſent la mouſſe, labourent le ſol, ce qui ne peut que contribuer à l'accroiſſement des plantes. Cependant, à moins que le pâturage & le panage

ne ſoient de droit, il vaut mieux l'interdire abſolument, crainte d'abus.

§. VI.

Des forêts dans leur déclin.

La plus grande partie des arbres ceſſent de croître à quatre-vingts ans, dès-lors tous commencent à décliner, &, quoiqu'il y en ait quelques-uns qui parviennent juſqu'à l'âge de deux-cents ans, ils n'en valent pas mieux pour cela, & ne méritent pas qu'on les épargne auſſi long-tems, pour pourrir peu à peu ſur pied.

Auſſi-tôt qu'on a éclairci juſqu'à un certain point une forêt, que les arbres ont fini leur troiſieme crûe & qu'ils déclinent, une bonne économie exige, qu'on extirpe à net, qu'on nettoie la place, qu'on arrache les troncs, & qu'on prépare le terrein pour l'enſemencer de nouveau; car il faut y rétablir une forêt, je ſuppoſe qu'on n'y ait pas laiſſé des baliveaux ou des meres plantes, & qu'on ait tout coupé, excepté les arbres qui ſont autour, & principalement au midi & au couchant. Ils doivent garantir la nouvelle crûe avenir.

§. VII.

De la banalité des forêts.

Pour l'usage & les besoins de la ville & de la campagne, il sera nécessaire de mettre en défense ou *à ban* certaines forêts, d'un bon fonds, en tout ou en partie, & dont l'accès soit facile. Il y a deux sortes de ces forêts.

Les unes que l'Etat a mises *à ban*, pour l'entretien des bâtimens publics ; personne, sans contredit, ne doit y couper à l'insçu du Souverain & sans permission.

Les autres appartiennent à la vérité au Prince, mais on y accorde des bois aux sujets pour leur usage. Il ne doit encore être permis à personne d'y couper, sans la permission expresse du supérieur, sous quelque prétexte que ce soit ; & il n'y a que les forestiers qui doivent avoir la liberté d'y entrer.

CHAPITRE III.

De l'usage des forêts.

§. I.

Division des forêts, rélativement à leur usage.

TOutes les forêts sont destinées ou à bâtir ou à brûler, & selon cela on les divise, en bois de *tige* ou de *haute futaye*, & en *bois taillis* ou en *arbrisseaux*, qu'on nomme aussi *broussailles*.

§. II.

Du bois à bâtir, de charpente ou de haute futaye.

On choisit pour ces forêts les meilleurs districts, les lieux où le bois croît le mieux, & le plus droit : on commence à nettoyer les arbres de construction à la dixieme année, lorsqu'ils entrent dans leur seconde crûe; ensuite on les éclaircit insensiblement, & on en fait usage *en jardinant*, jusqu'à leur déclin; alors, on les coupe à net; on les extirpe & on les rétablit de nouveau.

§. III.

Du bois à brûler ou de chauffage.

On doit obſerver des regles toutes différentes pour la taille des bois de chauffage, que celles que je viens d'indiquer pour les bois de conſtruction, qu'on coupe & *jardine* à meſure qu'ils croiſſent. Dans ce pays, on ne ſauroit, avec profit, couper les taillis avant vingt ou trente ans ; parce que les arbres ne croiſſent pas auſſi vîte dans un climat froid, comme dans un climat chaud. La différence des ſols, de la ſituation & des bois, en apporte une très-grande au tems de la taille.

Dans un bon ſol, ſitué en plaine, au midi, ou au couchant, les arbres croiſſent plus dans vingt ans, que dans quarante ſur les montagnes, dans un ſol aride, au ſeptentrion ou à l'orient.

Mais les bois à *piquants* ou réſineux, ſont dans bien peu d'endroits, à quarante ans, dans leur plus grand rapport. Si le bois n'eſt pas d'une grande étendue, il vaut mieux le jardiner & l'extirper peu à peu, que de le couper à net & tout à la fois.

§. IV.

De la broussaille & des hailliers.

Les broussailles se coupent tous les dix, quinze ou vingt ans; elles sont d'une très-grande utilité dans les fonds ou le bois de haute futaye ne sauroit croître. Ce menu bois vient fort bien & croît très-vîte: quelques especes dans des endroits marécageux, comme le *peuplier*, l'*aune*, le *saule*, le *frêne*; & d'autres especes dans des endroits arides, comme le *bouleau*, le *charme*, le *sureau*, le *coudrier* & l'*épine blanche*: il est avantageux de couper jusqu'au pied l'aulne, le charme, le bouleau, le sureau, le coudrier & l'aubepine; mais il faut se contenter de tailler sur le tronc les autres especes, parce qu'elles ne repoussent pas aussi aisément par la racine.

Quand on a de ce bois dans les forêts, on peut le donner à ferme, ou l'abandonner aux pauvres; bien entendu que celui qui en jouira, sera tenu de suivre, en le coupant, les réglemens concernant les forêts, de réparer le dommage qu'il a causé, & de vuider la place dans le tems marqué.

§. V.

Du bois mort & abattu par les orages.

Le forestier doit visiter le bois mort & sec

& le bois abattu par les orages, le faire ramaſſer, ſuivant les ordres qui lui ſont preſcrits. Il ne doit jamais être permis aux pauvres de ramaſſer le bois ſec, que dans un tems fixé pour cela, & ſous les yeux des gardes-forêts. Lors ſur-tout qu'un orage a rompu ou déraciné des arbres propres à bâtir dans une forêt, on doit les mettre ſoigneuſement en réſerve, pour s'en ſervir au beſoin.

§. VI.

De la maniere de couper les bois taillis, mis en coupes réglées.

Les bois à feuilles que l'on met en coupe, doivent être taillés avec précaution, puiſqu'ils doivent repouſſer par les racines.

Il faut les couper avec une large hache, du bas en haut, auſſi près du tronc qu'il eſt poſſible; la taille doit être unie & en flute, ou en pied de biche, afin que l'eau ne puiſſe pas s'y arrêter & y ſéjourner. Les plus gros ſeront coupés en forme de pain de ſucre, mais jamais, comme il a été très-mal pratiqué juſqu'ici en pluſieurs endroits, à deux pentes, & en forme de gueule de loup.

On doit ſcier enſuite les arbres abattus, & non pas les couper avec une hache; par-là on épargne la dixieme partie du bois.

Il

Il faut couper le bois à *piquants*, qui ne repouſſe point par les racines, auſſi près de terre qu'il eſt poſſible.

Il faut prendre garde que les arbres en tombant, ne nuiſent point, ni à ceux que l'on laiſſe pour ſemence, ni à la crûe avenir.

La coupe doit ſe faire réguliérement, du ſeptentrion ou de l'orient, au midi ou au couchant, afin que les recrûes & le jeune bois ſoient à l'abri, par ce qui reſte, des rayons brûlans du ſoleil, & de la violence des vents.

La coupe des bois taillis ne doit pas ſe faire, en allant tantôt dans un endroit & tantôt dans un autre; mais il faut toujours ſuivre une ligne droite, qui ne ſoit pas large, dans toute la profondeur de la forêt.

§. VII.

Des baliveaux ou des arbres qu'on laiſſe pour ſemence.

On doit laiſſer, par chaque arpent, dans un taillis, dix-huit arbres pour donner de la ſemence; on choiſira pour cela les plus beaux & les meilleurs arbres, qui aient au moins dix-huit pouces de diametre.

Dans une ſeconde coupe, on en abattra ſix des moindres, que l'on remplacera par ſix autres : enſorte qu'à chaque coupe

ſuivante, il y aura toujours dans chaque arpent, ſix des plus vieux, ſix des plus jeunes & ſix moyens; ou ſi l'on veut, ſix que l'on a remplacés, ſix de la coupe précédente & ſix déjà de haute futaye.

On doit laiſſer entre les baliveaux, ou arbres à ſemence, une diſtance convenable & les ſéparer autant que poſſible.

Outre cela, il faut laiſſer de ces arbres à ſemence ſur les bords de la forêt, au midi & au couchant, afin que, par leur moyen, la recrûe ſoit ombragée & abritée. Les foreſtiers doivent marquer ces arbres, de la marque de la forêt, afin que perſonne n'y touche & ne les endommage.

On doit, en faiſant la coupe, épargner, autant qu'il eſt poſſible, les arbres fruitiers, comme les *poiriers* & les *pommiers ſauvages*, les *noyers*.

On ſe conduira de la même maniere à l'égard des forêts de bois à *piquants*, que l'on ne veut ni extirper, ni ſemer: ſi la coupe n'eſt pas large, il ſuffira de laiſſer des baliveaux & des arbres à ſemence ſur les bords; parce que la ſemence de cette eſpece d'arbres, étant aîlée, eſt aiſément portée & jettée au loin par les vents.

§. VIII.

Du tems où l'on doit faire les taillis.

La coupe de tous les arbres à feuilles, dans les taillis, se fait au mois de février, dès que les plus grands froids sont passés; autrement le tronc courroit risque de geler, l'écorce se sépareroit d'elle-même du bois, & l'eau qui viendroit à couler entre deux, arrêteroit la seve au printems, pourriroit la tige & les racines qui doivent repousser. La meilleure saison de faire cet ouvrage, est donc, depuis le mois de février jusqu'au milieu d'avril. Lorsque la seve vient à monter, elle forme un cercle autour de la plaie, ce cercle s'étend toujours plus, & couvre la plaie d'une écorce nouvelle, avant que le bois pourrisse. S'il y a quelques troncs fort gros, & que les racines paroissent épuisées, on doit les arracher.

On peut couper jusqu'au printems les bois à *piquants*; pendant tout le tems que la seve est arrêtée.

Lorsqu'on veut couper dans les forêts où il y a de ces deux especes de bois, on peut commencer par les bois à *piquants*, & finir par ceux à feuilles.

Les forêts doivent être ouvertes, pour y couper, depuis le 15 d'octobre, jusqu'au quinze d'avril. Dès lors, elles devront être entiérement débarrassées; & l'on ne permet-

tra à qui que ce ſoit d'y entrer, pour ne pas donner lieu au pillage, à moins que, dans certains cas extraordinaires, & pour des raiſons importantes, on ne trouve à propos de les tenir plus long-tems ouvertes.

Lorſqu'une forêt appartient également à pluſieurs perſonnes qui y ont le même droit, aucune ne doit y couper, ni en vendre des bois, à l'inſçu des autres; mais tout doit ſe faire ſelon les réglemens convenus entre les intéreſſés compartiſſans, ſelon le droit de chacun.

§. IX.

De la maniere de débarraſſer les forêts.

Dans les bois deſtinés à l'uſage ordinaire, on doit mettre en tas, ou en toiſes, celui qui eſt deſtiné à brûler, & on le placera dans les endroits où il cauſera le moins de dommage, & où l'abord ſera le plus commode & l'accès le plus facile; on le laiſſera là juſqu'à l'hiver, ou juſqu'au quinzieme d'avril, tems auquel la forêt doit être entiérement débarraſſée. Mais lorſque c'eſt l'Etat qui accorde & qui fait marquer des bois, dans ſes forêts, ſoit pour bâtir, ſoit pour brûler, il faut qu'elles ſoient vuides avant ce tems-là, ſous peine de perdre le bois accordé.

§. X.

De l'extirpation des forêts.

Dans les taillis de bois à feuilles, où on laiſſe aſſez de baliveaux ou d'arbres pour ſemence, il ne faut pas eſſoucheter & couper à net, mais il faut débarraſſer le terrein tout de ſuite & le clorre ſans délai.

Dans les bois à piquants, il eſt très à propos d'eſſoucheter & d'eſſarter, parce que par-là on ouvre déjà la terre, on la rompt, & on la rend propre à recevoir la ſemence.

Dans les bois de haute futaye, qui viennent d'être coupés, ou dans ceux qui ſont à leur troiſieme crûe, on doit eſſoucheter & laiſſer repoſer la terre pendant une année. Le ſol, ainſi nettoyé & rafraîchi par un nouvel air, deſſéché par le ſoleil, mûri par le froid, ſera plus propre à être travaillé & à reproduire du bois.

On ne doit pas eſſoucheter ni eſſarter les endroits qui ſont trop en pente ou trop eſcarpés, crainte de faire ébouler la terre.

DESCRIPTION

Des arbres les plus communs & d'un plus grand usage dans la Suisse.

Pour servir de suite aux *Instructions sur l'économie des bois.*

§. I.

AVANT-PROPOS.

ON divise tous les arbres :

Rélativement à leur grandeur.

En *arbres* ou *broussailles.*
En *arbres à tiges* ou *buissons.*
En *arbres de haute futaye* ou *arbrisseaux.*

Rélativement aux feuilles.

En *arbres à piquants* ou *à feuilles.*

Rélativement au bois en lui-même.

En *bois dur* ou *tendre.*
En *bois noir* ou *blanc.*

Rélativement à l'usage qu'on en fait.

En *bois à bâtir* & de *charpente.*
En *bois à brûler* & de *chauffage.*

§. II.

Description générale des bois à piquants, côniferes ou résineux.

On distingue cette espece d'arbre de ceux à feuilles.

1°. Par ses feuilles, qui sont toutes, sans aucune exception, serrées, oblongues, étroites, unies, pointues & piquantes par le bout d'en haut, d'où le bois a tiré son nom : il conserve ses feuilles pendant l'hiver, excepté le méleze ; & dans cette saison, leur verd, qui est toujours très-foncé, devient noir, d'où on l'appelle aussi *bois noir.*

2°. On les distingue par leurs fruits écailleux & côniques, qui renferment dans leurs loges des coques osseuses plus ou moins grosses, où l'on trouve des semences aîlées. On nomme ces cônes, *pommes de pin*, & les coques ou les semences *pignons.*

3°. On en tire un suc glutineux & résineux,

J'ai indiqué dans les instructions précédentes, comment on doit diriger, établir & économiser cette espece de bois.

§. III.

Du sapin rouge ou mâle.

En allemand *Roth-tanne*: on l'appelle encore très-souvent en cette langue, *Fichté-Pin.*

C'est un bel arbre, d'une taille haute & droite, qui croît presque par-tout, & qui est très-commun en Suisse, particuliérement dans les endroits froids, au milieu & au pied des Alpes, du côté du nord, dans les terres fortes, profondes, & qui sont à l'ombre. Il pousse une tige droite, jusqu'à la hauteur de cent pieds; il porte deux sortes de fleurs sur un même individu, des fleurs mâles & femelles: il produit des fruits ou des cônes pendans. Les feuilles sont courtes, oblongues, roides & pointues; elles sont posées irréguliérement autour des branches.

Il réussit mieux de semence, que l'on séme au printems, que de plants enracinés; mais si on veut en planter, il faut faire cet ouvrage en automne. C'est un excellent bois à bâtir & de service: on en chauffe les poëles; il brûle facilement, & il donne une flamme claire & active; mais il pétille beaucoup, comme tous les autres bois à *piquants*.

§. IV.

Du ſapin blanc ou femelle. Sapin ordinaire.

C'eſt auſſi, comme le précédent, un très-bel arbre, droit, & d'une tige fort élevée; on le diſtingue du ſapin rouge, par la poſition de ſon *fruit*, qui au lieu d'être pendant, regarde en haut, comme auſſi par ſa figure & par ſa groſſeur : on le diſtingue encore par l'*écorce*, qui eſt plus unie & plus blanche : par le *bois*, qui eſt plus blanc, plus tendre, & qui dure moins lorſqu'il eſt expoſé à l'air : par les *feuilles* qui ſont plus longues, plus ſouples, plus larges, moins pointues, blanchâtres en deſſous, & rangées alternativement des deux côtés d'un filet ligneux & cannelé, dans une poſition à-peu-près horiſontale, enſorte qu'elles reſſemblent aux dents d'un peigne double; il porte, comme le précédent, des fleurs mâles & des fleurs femelles; il vient un peu moins haut; plus communément dans les vallées que ſur les montagnes; ſes cônes ſont plus gros que ceux du précédent, & ſes grains de ſemence ſont auſſi plus gros & très-réſineux; on le conduit & on le cultive tout comme le ſapin rouge; il ſe plaît dans les mêmes fonds. C'eſt auſſi un excellent bois à bâtir & de ſervice; on l'eſtime cependant un peu moins que le ſapin rouge, parce qu'il dure moins, excepté

dans l'eau & en terre : c'eſt de cet arbre que l'on tire la térébenthine.

§. V.

Du Pin.

En Allemagne on l'appelle *Riefer*, *fohre*, chez nous *Täle*. Dans le pays de Vaud on lui donne le nom de *Daille*. C'eſt auſſi un arbre de haute futaye, mais moins haut & moins droit que le ſapin ; il croît par-tout en Suiſſe, dans les endroits ſablonneux & ſecs : on le trouve ſouvent mêlé avec le ſapin ; mais plus volontiers au bas d'une colline que vers le haut. Il porte auſſi des fleurs mâles & des fleurs femelles ſur une même tige ; ſa ſemence, qui eſt renfermée dans des cônes pendants, demeure deux ans à mûrir ; ſes feuilles ſont beaucoup plus longues que celles du ſapin, & ſont poſées par paires au bout des branches. L'écorce en eſt écailleuſe & rougeâtre ; le bois en eſt un peu moins compacte & moins durable que celui de ſapin. Ce bois croît fort vîte, il dure quatre-vingts ans & plus ; on le cultive & on l'emploie comme le ſapin.

On eſtime moins le pin pour bâtir que le ſapin ; c'eſt cependant un bois de ſervice & pour brûler. On en tire de la *poix*, par le moyen du feu ; il fournit auſſi le *noir de*

fumée. On en fait de très-bons tuyaux de fontaine.

§. VI.

Du Méleze.

Le méleze eſt auſſi un arbre droit & fort haut, cependant un peu moins que le ſapin rouge; il croît dans des lieux trop élevés pour le ſapin, mais il croît auſſi au milieu des Alpes, au pied & dans la plaine; il aime une expoſition froide, & il dure quatre-vingts ans. Un même arbre porte des deux eſpeces de fleurs, & les cônes qui en naiſſent ſont plus petits, plus arrondis que ceux du ſapin: ſes feuilles ou plutôt ſes piquants ſont étroits, foibles, & d'un verd clair; ils tombent en automne, & recroiſſent au printems, ce qui diſtingue cette eſpece de ſapin de tous les autres arbres à *piquants.* Son bois eſt rougeâtre & très-compacte, il dure, pour ainſi dire, éternellement dans l'eau; mais il s'éclate au ſoleil. C'eſt un excellent bois à bâtir, très-durable, il donne un feu très-vif & très-ardent. On l'établit comme les autres arbres à *piquants*, de ſemence ou de plants enracinés, que l'on tranſplante au printems, & la tranſplantation de cet arbre eſt plus facile que celle des autres eſpeces de ſapins; il vient bien dans tous les fonds, mais non pas dans toutes les expoſitions. On

en tire la térébenthine, que l'on appelle, en allemand du pays, d'après son nom, *Lörtsch*.

§. VII.

Des arbres à feuilles.

Nous appellons de ce nom les arbres & les forêts, qui portent des feuilles larges & plates; & on leur donne le nom de haute futaye; quand on laisse ces arbres croître à une grande hauteur, avant que de les couper; & celui de *taillis*, lorsqu'on les coupe avant qu'ils soient parvenus à cette hauteur, afin qu'ils repoussent par leurs racines.

On les distingue des bois à *piquants*.

1°. Par leurs feuilles larges, qui poussent tous les printems, & qui tombent en automne.

2°. Par leur semence, qui n'est pas renfermée dans des cônes ni sous plusieurs enveloppes, mais dans une simple enveloppe, d'où elle sort de plusieurs manieres.

3°. Par leur suc, qui est délié & aqueux.

Nous avons indiqué dans nos instructions précédentes, comment on doit soigner, diriger & économiser cette espece de bois.

§. VIII.

Du Chêne.

C'eſt un des arbres les plus beaux, les plus grands & les plus durables de notre pays. Le chêne fleurit en mai; il porte un fruit farineux, que l'on appelle *gland*, & qui eſt très-bon pour engraiſſer le bétail. Les feuilles ont des découpures médiocrement profondes, & elles ſont poſées alternativement, mais point dentelées. Il appartient à la claſſe des arbres qui portent des châtons; il croît dans les plaines, ſur le penchant des côteaux, ſur un ſol fort & profond, qui n'eſt ni trop humide, ni trop ſec, & il dure des ſiecles. On ſeme ou on plante les glands en automne, & auſſi au printems, dans un bon fond, bien préparé, & on les couvre légérement avec la herſe: on établit auſſi les forêts de chênes par le moyen de jeunes plants, que l'on tranſplante; mais cette derniere méthode ne convient que pour de petites portions, comme j'ai déjà eu occaſion de l'obſerver ci-deſſus; elle ſeroit trop coûteuſe, ſi l'on vouloit planter de cette maniere tout un canton. Le chêne repouſſe auſſi par le pied, & par-là même, il fait un très-bon taillis.

Ce bois eſt auſſi par ſa durée, & par ſa ſolidité, un des meilleurs pour bâtir & de ſervice: il eſt excellent pour échauffer les

poëles, mais il eſt dangereux de s'en ſervir pour la cheminée, parce que la vapeur en eſt, dit-on, très-mal-ſaine.

§. IX.

Du Hêtre.

Nos foreſtiers, pour le diſtinguer du *charme*, qu'ils appellent *hêtre blanc*, l'appellent *hêtre rouge*; c'eſt un très-beau bois, qui donne une très-groſſe tige, que l'on laiſſe croître en *haute futaye*, ou qu'on met en *taillis*. Il pouſſe en mai des fleurs mâles & femelles; & ſon fruit mûrit en octobre: c'eſt un grain triangulaire, dont il y a trois juſqu'à quatre renfermés dans une gouſſe ronde, découpée & garnie de pointes. On appelle ce fruit du faine. Ses feuilles ſont unies, luiſantes & dentelées, d'un verd brun, & poſées alternativement ſur les branches. L'écorce eſt liſſe & blanchâtre, le bois en eſt dur & caſſant. C'eſt dans notre pays le bois le plus commun, entre les bois à feuilles, ſur-tout ſur le penchant des collines; il croît ſur un fond de ſable gras, ou ſur une argille ſablonneuſe; il demande un grand fond de terre, & une expoſition humide. Le hêtre rouge vient facilement de ſemence, que l'on ſeme en automne ou au printems, & il pouſſe fort vîte; il vient auſſi de plants enracinés; il repouſſe de même très-bien par

le pied & par les racines; il parvient à la hauteur de cinquante pieds & davantage; il dure quatre-vingts ans & plus.

On ne se sert pas de ce bois pour bâtir; l'eau le pénétreroit trop aisément, étant sujet aux vers, & à se jetter. Mais c'est un excellent bois d'usage, & le meilleur pour le feu; il donne une flamme claire, un braisier chaud & un bon charbon; d'ailleurs il ne pétille point.

§. X.

Du Charme.

Pour le distinguer du hêtre rouge, ou du hêtre ordinaire, nous l'appellons en allemand, *hag-buch* (hêtre de haye) ou *weiss-buch* (hêtre blanc), ou à cause qu'il ne vient pas haut, *zwerg-buch* (hêtre nain), ou enfin, à cause de sa dureté, *horn-buch* (hêtre de corne). C'est un arbre à feuilles, ou plutôt un arbrisseau d'une médiocre grosseur, & dont le bois est très-dur; il croît sur les montagnes, dans les vallées, dans des terreins secs & légers; & à l'ombre sous d'autres arbres. Le charme se laisse émonder, tailler & étêter; il est très-propre pour faire des hayes, autour des forêts; & fait un très-bon arbrisseau de taillis.

Il fleurit en may; on trouve sur le même arbre, des fleurs mâles & des fleurs fe-

melles. Sa ſemence renfermée dans une gouſſe longuette, rude & verte, mûrit en ſeptembre. Ses feuilles ſont ovales, découpées en pointes & rudes, elles ſe replient en dedans; elles ſéchent en automne, & commencent ſeulement à tomber, pour la plus grande partie, au printems: il faut le ſemer, comme toutes les ſemences enfermées dans des coques dures, en automne. Cet arbre, au reſte, ſe tranſplante fort aiſément, & là où de plus grands arbres ne pourront pas venir, on y établira des forêts entieres de charme; les jeunes branches de ce bois ſont excellentes pour brûler, & pour faire du charbon: & les vieux arbres, dans leur entier, fourniſſent d'excellens bois pour le charron, le mûnier & le tourneur.

§. XI.

Du Plane.

En allemand *khorn*, on l'appelle auſſi en cette langue, *arle*, *waldeſche*. C'eſt un arbre à feuilles, de haute futaye & dur. Il n'y a point, à la vérité, de forêts entieres de ce bois; mais il s'en trouve en quantité ſur le penchant & aux pieds des montagnes: il croît ſur les Alpes, dans les endroits les plus élevés, comme le hêtre, & dans les lieux où aucun autre arbre à feuilles ne réuſſit.

Il y en a de deux ſortes ; l'une eſt plus hâtive que l'autre ; l'eſpece tardive eſt d'un bois plus dur, & on les diſtingue l'une de l'autre par les feuilles. On appelle en allemand la premiere *ehre* ou *ſteinhare* ; la derniere *leinbaum* ou *lehne* ou *leinhare*. Le *lehne* ne vient pas auſſi haut, ni auſſi épais, ni auſſi vieux que l'*ehre* qui croît ſur les plus hautes montagnes.

Le plane vient volontiers dans les endroits qui ſont à l'ombre & humides. Il fleurit en avril & en mai ; la ſemence mûrit en octobre ; elle eſt fournie d'un gros duvet, & il y a toujours deux grains attachés enſemble ; ſes feuilles reſſemblent à celles de la vigne ; & ſont poſées ſur la branche, les unes vis-à-vis des autres. Le plane vient également de ſemences & de boutures : on le ſeme avant l'hiver, dans un bon fond de terre forte, bien préparé, & on le tranſplante auſſi dans la même ſaiſon. Quand on l'établit épais, de quelque de ces deux manieres que ce ſoit, il devient très-haut, & un des plus beaux arbres de haute futaye ; mais quand il eſt planté rare, il s'étend davantage, & ne vient pas auſſi haut. On peut le placer dans les bois d'agrément, & on peut le tailler comme l'on veut, tout comme le charme. Son bois blanc & gras, particuliérement les nœuds des vieux troncs & les racines, ſont d'un grand uſage pour les tiſſerans, les charrons, les tourneurs, ceux qui font les affûts de

canons, &c. On ne peut pas s'en ſervir pour bâtir à l'air; les branches des planes que l'on a émondés ſervent bien pour le feu, & à faire du charbon; mais ce bois n'eſt pas auſſi bon que le hêtre pour brûler.

§. XII.

Du Frêne.

C'eſt un arbre de haute futaye, fort haut & fort droit; il croît ſur tous les terreins, parmi les buiſſons, dans les forêts, dans les vallées, mais plus rarement ſur les montagnes. Un fond argilleux & humide eſt celui qui lui convient le mieux.

En mai il pouſſe une fleur brune & filamenteuſe, à laquelle pend une ſemence mûre en octobre. Elle eſt longuette, en touffe, & les grains en ſont attachés les uns aux autres. Ses feuilles ſont comme celles du noyer, poſées ordinairement enſemble, au bout d'une queue, d'un verd clair; elles pouſſent tard dans notre pays, & ſeulement vers le milieu de mai; elles tombent auſſi tard, & lorſqu'elles ſont mûres. Son bois eſt blanc & dur.

On ſeme le frêne avant l'hiver, ſur un bon fond de terre forte, bien nettoyée, que l'on recouvre avec la herſe. Il ſe tranſplante auſſi très-facilement.

On peut le laiſſer ſans qu'il faſſe aucun

mal dans les forêts; parce que ſon ombrage eſt clair & qu'il ne nuit point aux arbriſſeaux qui ſont au deſſous de lui. Il donne de très-belles branches, qui comme la tige elle-même, ſont d'un grand uſage pour les tonneliers, les charrons, les tiſſerans, qui en font pluſieurs choſes de leur métier.

§. XIII.

De l'Ormeau.

En allemand *ullme*, on l'appelle auſſi, dans cette même langue *ruſter* & *leimbaum*; dans notre pays *ulme*. C'eſt un arbre de haute futaye, qui s'éleve beaucoup & fort droit. Il y en a de pluſieurs eſpeces, mais la différence ne conſiſte que dans la grandeur des feuilles & dans leur couleur; d'ailleurs il n'y en a point d'eſſentielle. Cet arbre, comme le frêne, vient, & ſur les hauteurs, & dans les lieux bas, dans les terreins ſecs & dans ceux qui ne le ſont pas; mais il vient plus beau & plus fort dans un bon terrein & dans un lieu tempéré, que ſur un fond ſec & ſauvage.

L'ormeau fleurit en avril, ſa ſemence eſt mûre vers la fin de juillet; elle eſt emportée de deſſus l'arbre, auquel elle pend en touffes, dans un duvet uni; ſes grains ſont plus arrondis que ceux du frêne. Les feuilles de l'ormeau ſont ovales, dentelées, d'un

verd foncé en dessus, & repliées en dessous; elles sont blanches, traversées par de fortes côtes, dures, rudes au toucher; elles sont posées alternativement sur la branche. En juin, il y a une sorte de mouches qui s'y attachent, elles déposent leurs œufs sur les feuilles, & y font lever de petites vessies, où ces mouches éclosent & se nourrissent jusqu'à ce qu'elles s'envolent. C'est delà que l'ormeau est appellé en allemand, *Fliegenbaum* (arbre aux mouches). La feuille que l'on cueille sur les jeunes arbres est une très-bonne nourriture pour le bétail.

Le bois de l'ormeau est d'un tissu fin, compact & dur. Il sert de bois à bâtir, au défaut du chêne, après lequel il est le plus durable pour les ouvrages que l'on fait dans l'eau. C'est un excellent bois de service; nos charrons prétendent que c'est le seul dont on puisse faire de bons charriots. Il est aussi très-bon à brûler, & il donne un beaucoup meilleur charbon que le chêne.

On peut établir cet arbre de semence, qu'on met en terre au mois de juillet; mais elle réussit rarement, & il est difficile de la ramasser. Il est plus facile de le multiplier par le moyen de plants & de jeunes rejettons. On le multiplie aussi comme le saule, de boutures & de plantards, mais il faut des terreins bons & gras. Il croît fort vite & dure fort long-tems; son ombre ne nuit point aux arbrisseaux & ne les empêche point

de pouſſer. Cet arbre, par ſon utilité, mériteroit, comme le frêne, d'être plus cultivé & plus multiplié qu'il n'eſt.

§. XIV.

Du Tilleul.

C'eſt un arbre d'une tige paſſablement grande; il y en a de deux ſortes, l'une eſt à grandes feuilles, & l'autre à petites feuilles: on appelle la premiere, qui pouſſe plus vîte, en allemand, *ſommerlinde* (tilleul d'été), & la ſeconde *winterlinde* (tilleul d'hiver).

Le tilleul d'été fleurit en juin, & celui d'hiver en juillet: le fruit eſt mûr en octobre, il eſt dur comme une noiſette, & attaché à une feuille qui lui ſert d'aîle.

Les feuilles du tilleul ſont preſque rondes, terminées en pointe, dentelées & pendantes à une longue queue, ſur laquelle elles ſont placées alternativement.

Le bois en eſt blanc, tendre, & ſert à beaucoup de métiers; mais d'un très-petit uſage pour bâtir & pour brûler.

On fait avec l'aubier des jeunes tilleuls, des cordes & des nattes, ou eſpeces de couvertures, que l'on appelle en allemand *Basl.*

Le tilleul croît preſque par-tout, dans les haies & dans les forêts; cependant les plus

beaux & les meilleurs ne croiſſent que ſur un bon terrein. On les établit de plans enracinés plutôt que de ſemence, que l'on ſeme avant l'hiver, ſur un fond de terre légere, plutôt que de terre forte. On tranſplante le tilleul, on le taille, on l'émonde comme l'on veut.

§. XV.

Du Bouleau.

Le bouleau s'appelle en allemand *birke*, ou *maye:* c'eſt un arbre de haute futaye, mais qui n'atteint pas à la hauteur des autres, & n'eſt pas d'une auſſi longue durée. Il y en a de deux ſortes, le blanc & le rouge: le premier croît plus haut & devient plus gros que le dernier.

Le bouleau fleurit en avril; ſes fleurs ſe forment en chatons, & ſa ſemence en petits cônes: elle eſt fort délicate, & on la cueille ſur l'arbre en octobre, à la main.

Les feuilles ſont d'un verd foncé, liſſes, preſque triangulaires, dentelées; glutineuſes quand elles ſont jeunes, poſées alternativement: celles du bouleau blanc ſont plus grandes que celles du rouge.

Le bois eſt dur & léger, il donne toujours un feu vif & un charbon qui dure beaucoup. On ne s'en ſert pas à bâtir, mais c'eſt un excellent bois de ſervice pour les tiſſerans,

les tourneurs, les charrons, les tonneliers; il n'y a pas jusqu'aux plus petites branches qui servent à faire des balais: les excrescences qui y viennent donnent au bois de fort belles veines.

On établit le bouleau de semence ou de plants enracinés; il croît par-tout, sur tous les terreins, dans toutes les expositions, & dans les endroits où aucun autre arbre ne vient. Il dure rarement plus de cinquante ans, on le renouvelle en le taillant & en l'émondant; le tronc pousse de nouvelles branches, qui dans vingt-cinq ans seront bonnes à brûler & à faire du charbon. On néglige beaucoup trop, dans notre pays, un arbre aussi utile.

§. XVI.

De l'Aune ou Verne.

En allemand *erle*: on l'appelle aussi dans la même langue, *eller* & *arle*: c'est comme le bouleau, un arbre d'une médiocre grandeur, qui n'a jamais plus de vingt-quatre pouces d'épaisseur; mais dont le pied ou le tronc jette diverses branches, à la hauteur de plus de quatre-vingts pieds. Il y en a de différentes especes, qui sont en grande partie les effets, comme on le remarque à l'égard d'autres arbres, de la différence du terrein & de l'exposition.

Il croît incomparablement plus vîte dans des endroits humides & près des eaux, que dans des endroits secs & élevés.

L'aune fleurit en mai, & un même arbre porte des fleurs mâles & des fleurs femelles, qui, pendantes en chatons, se changent en une semence de petits grains noirs, en forme de cônes; ils mûrissent en octobre.

Les feuilles en sont rondes, dentelées, un peu rayées par-dessus, & en dessous traversées par de fortes côtes, & d'un verd foncé; elles sont plus petites & d'un verd plus clair sur les arbres qui croissent en terrein sec.

Le bois tire sur le brun, il est aqueux ou plein d'eau, médiocrement dur; il est d'ailleurs très-cassant.

L'aune s'établit de semence, de plants & de boutures; il vient le mieux le long des digues & des bords d'une eau courante.

On peut le tailler par le pied, tous les quinze ou vingt ans, & même plutôt: il repousse bien vîte de bonnes branches, fortes. Le bois d'un grand aune est d'un grand usage, sur-tout dans l'eau, où il se conserve très-long-tems. Les jeunes aunes fournissent de très-bonnes branches pour le feu & pour le charbon. Les corroyeurs & les teinturiers se servent des feuilles & de l'écorce. On ne fait pas assez de cas de ce bois dans notre pays, & on ne le cultive pas autant qu'il mérite.

§. XVII.

Du Peuplier.

En allemand *pappel.* Il y en a de plusieurs sortes; le *weisse-pappel* (peuplier blanc), que l'on appelle aussi en allemand *abeelen*; le *schwarze-pappel* (peuplier noir), que nos paysans allemands connoissent sous le nom de *saarbaum*; enfin celui que l'on appelle encore en allemand *aspe.* La premiere espece est rare chez nous; la seconde est plus commune, & la troisieme ne l'est pas moins. Elles ont toutes beaucoup d'affinité avec le *saule.*

Le peuplier fleurit en avril & en mai, & les grains noirs qui contiennent la semence, & qui sont renfermés dans un chaton cotonneux, sont mûrs vers la fin d'avril, ou en mai. Les feuilles du peuplier blanc sont rondelettes, terminées en pointe, dentelées, & plus blanches que celles du peuplier noir, qui sont plus foncées, point dentelées, plus pointues, plus luisantes & plus fortes; celles de l'*aspe* sont plus rondes & ont des découpures plus profondes. Les feuilles de tous les peupliers pendent à une queue fort déliée, principalement celles de l'*aspe*, ce qui fait qu'elles sont presque toujours en mouvement.

Le bois du peuplier est blanc, doux, tendre; l'écorce est d'un verd blanchâtre: les

peupliers blancs & noirs pouſſent de belles tiges, hautes ; l'*aſpe* ne s'éleve ni ne dure pas autant. Tous les peupliers croiſſent très-vîte, & il y a du profit à les tondre : ils donnent de bons feuillards. Ils croiſſent dans les eaux, près des rivieres ; ce qu'ils aiment le mieux, c'eſt un fond humide & ſablonneux, ou plein de petits cailloux. On les établit, comme le ſaule, de branches ou de boutures, mais dont on ne taille point la ſommité.

On ſe ſert dans une maiſon du peuplier, pour garnir de petits meubles, & pour faire des corbeilles.

§. XVIII.

Du Saule.

En allemand *weide*. Il y en a de pluſieurs eſpeces qu'on appelle en allemand, *ſaalweide*, *bruchweide*, *lorbeerweide*, *bandweide*. De cette derniere, tout comme de la ſeconde, il y en a encore pluſieurs ſortes, que l'on diſtingue par la couleur des feuilles ou de l'écorce.

La plupart des ſaules fleuriſſent en avril, en chatons, appellés en allemand *palmen* ; la ſemence eſt petite & couverte d'un duvet ; ces chatons, qui reſſemblent à une toile de coton à jour, mûriſſent en mai.

Les feuilles du ſaule ſont très-différentes

entr'elles, ſoit par rapport à leur couleur, ſoit par rapport à leur figure; mais elles ſont toutes également poſées alternativement ſur la branche.

Le bois du ſaule eſt blanc & tendre; celui du *ſaalweide* & du *bruchweide* eſt très-caſſant; celui des autres eſt pliant.

L'écorce eſt filamenteuſe, il y en a de différentes couleurs; le bois n'en eſt pas de durée & il ſe pourrit bientôt.

Les ſaules varient, par rapport à leur accroiſſement, ſuivant la différence de leurs eſpeces, & auſſi ſelon le terrein & l'expoſition où ils ſont. Les uns croiſſent ſur les plus hautes Alpes; les autres dans les endroits les plus bas; d'autres dans des fentes de rochers & ſur des rochers; d'autres enfin près des eaux. Les uns forment des arbuſtes & les autres deviennent des buiſſons.

Le *ſaalweide* eſt l'eſpece la plus commune dans les forêts, & quoiqu'elle ſoit la plus grande de toutes, elle n'acquiert jamais une haute tige.

La meilleure méthode pour établir les ſaules eſt de bouture, qu'on plante en mars, & qu'on couvre de terre; on les établit auſſi par le moyen des plantards. C'eſt la maniere ordinaire.

Le bois de ſaule donne un feu clair, & peu de charbon; les perches du ſaule que l'on a taillé comme les branches des ſaules pliants ou oſiers & francs oſiers, ſont très-

bonnes pour faire des haies vertes, près des eaux, & sur des fonds humides. Les jardiniers, les faiseurs de corbeilles, les tonneliers, font un grand usage du *bandweide*. Les saules ont une grande affinité avec le peuplier, mais ils lui sont de beaucoup préférables.

§. XIX.

Des arbres fruitiers.

On en trouve un grand nombre d'especes dans presque toutes les forêts; comme sont des châtaigniers, des noyers, des poiriers, des pommiers, des cerisiers sauvages; & il y en a de petites forêts entieres dans les endroits tempérés de la Suisse: mais comme il en coûteroit beaucoup pour les établir, outre qu'ils demandent un bon fond de terre, il vaut mieux l'employer à autre chose; les arbres dont je viens de donner la description méritent sans contredit la préférence, soit à cause de la nature de leur bois, soit à cause de la promptitude avec laquelle ils croissent, soit enfin à cause de la facilité avec laquelle on peut les établir; on ne trouvera donc pas mauvais que je passe ici sous silence ce qui regarde les arbres fruitiers, puisque ces instructions n'ont pour objet que l'économie des forêts.

APPENDICE.

Le Calendrier du Foreſtier calculé pour le climat de la Suiſſe.

AVANT-PROPOS.

CHaque pays produit, ſelon ſa ſituation & ſon climat, diverſes plantes qui demandent un terrein & des ſoins différens, ſoit en les établiſſant, ſoit en les cultivant, ſoit dans la maniere de s'en ſervir.

Un foreſtier ne doit pas ſeulement connoître la nature & les différentes eſpeces de forêts qui ſont remiſes à ſon inſpection; mais encore les différentes familles & eſpeces de bois & d'arbres que l'on y voit; il doit même être très-expert ſur tous ces articles.

Ce n'eſt pas aſſez qu'un foreſtier ſoit homme d'honneur & ſans reproche, & diligent à s'acquitter de ſes fonctions, fidele dans ſa geſtion; ſans ces qualités, ſans doute, on ne lui confieroit pas un pareil emploi; avec ces qualités, il pourroit être très-inepte à le remplir, s'il n'y ajoutoit une connoiſſance ſuffiſante de la nature & des qualités de

l'air, du fond, de la ſituation où ſe trouve ſon diſtrict.

Avec ces connoiſſances, il peut s'acquitter parfaitement de tous ſes devoirs, & rendre ſon travail extrêmement utile. Chaque choſe dans ſon tems. Cette ſentence qui eſt eſſentielle en agriculture, eſt ſur-tout néceſſaire pour faire proſpérer les forêts, où chaque travail doit ſe faire en ſaiſon propre.

Chaque occaſion négligée eſt un tems perdu, non-ſeulement pour une année, mais ſouvent pour pluſieurs.

Puis donc qu'il eſt utile de connoître les tems de l'année où chaque ouvrage doit ſe faire, rélativement à nos forêts, & quel eſt le devoir du foreſtier à cet égard dans chaque mois; j'ai dreſſé le préſent calendrier ſuivant notre climat.

DIRECTIONS GENERALES,

Sur ce qu'un Foreſtier eſt tenu de faire, ſans être aſtreint à aucun tems particulier.

1°. TOut foreſtier ou propriétaire aura un plan exact de ſes forêts, où ſeront marquées toutes les bornes, & toutes les iſſues. A ce plan ſera joint un cayer, où ſera exactement ſpécifiée la quantité & la qualité du terrein, la ſituation & les propriétés du ſol.

2°. On y joindra de même un indice, qui renfermera le contenu des terres; premiérement, ſelon la nature du ſol; en ſecond lieu, ſelon les eſpeces de bois; & enfin, ſelon leur âge.

3°. On aura outre cela un livre de comptes, où l'on marquera: premiérement, combien de terrein on a ſemé en bois & de quelle eſpece; combien on en a enclos: en ſecond lieu, combien il y en a qui ont fait leur crûe & que l'on a ouvert: enfin, combien on a coupé de bois & combien on en a emmené, & en quelle année tout cela a été exécuté.

4°. Il eſt du devoir du foreſtier, pendant toute l'année, de ne rien négliger de

tout ce qui peut contribuer à faire prospérer les bois, & à les préserver de tout dommage.

5°. Il doit, par cette raison, pendant toute l'année, assister à tous les travaux & à toutes les opérations; & tenir un registre exact de tout ce qu'il fait, & de tout ce que les ouvriers font, avec la datte.

6°. Visiter souvent les bornes, pour rétablir celles qui manquent ou qui se dérangent.

7°. Visiter fréquemment les haies, pour en fermer les ouvertures, & les taillis, afin de les faire tailler quand il convient.

8°. Entretenir les chemins pour le charriage des bois, sans souffrir cependant jamais aucun passage ni aucune route détournée & qui n'est pas nécessaire.

9°. Veiller soigneusement sur les voleurs de bois, de façon que personne n'entre dans les forêts à son insçu.

Le calendrier suivant montrera en quel tems chaque ouvrage doit se faire, conformément aux instructions que nous venons de donner sur l'économie des bois.

JANVIER.

Le forestier doit dans ce mois,

1°. Continuer à faire couper dans les endroits marqués.

2°.

2°. Continuer à faire emmener le bois à brûler de la coupe de l'hiver précédent.

3°. Comme aussi le bois à bâtir & d'usage, qui est resté de la coupe précédente.

4°. Examiner les semences de pin & de sapin que l'on a ramassées en automne, pour voir qu'elles ne se moisissent point & qu'elles ne soient point mangées par les souris.

FEVRIER.

Dans ce mois, le forestier doit,

1°. Continuer à faire emmener le bois à brûler.

2°. Comme aussi le bois à bâtir que l'on a coupé.

3°. Vers la fin du mois, il peut commencer à faire couper dans les taillis, & faire mettre le bois en tas ou en toises, pour le distribuer ou le faire vendre l'hiver prochain.

4°. Faire planter de jeunes arbres, dans les endroits & dans les fonds qui ne sont pas propres à être semés, & dans des quartiers sauvages, si on ne l'a pas fait en automne.

MARS.

Dans ce mois le forestier doit,

1°. Faire débarrasser entiérement les endroits que l'on a extirpé, & les clorre.

2°. Continuer à faire couper dans les taillis.

3°. Marquer les endroits destinés à être semés, les travailler & les préparer.

4°. Planter dans les endroits humides & bas, le long des rivieres & des eaux, des saules & des peupliers.

AVRIL.

Dans ce mois le forestier doit,

1°. Nettoyer les taillis, les clorre, & fermer la forêt.

2°. Il doit faire la visite des haies, des cloisons, des fossés, des bornes, & rétablir ce qui manque à tous ces égards.

3°. Tirer des cônes les semences de sapin, de pin & de méleze, pour les faire semer dès le printems, dans les endroits destinés & préparés pour cela.

4°. Prendre garde aux fleurs que les arbres poussent dans ce mois, telles que sont celles du *peuplier*, appellé en allemand *aspe*, du *bouleau*, du *méleze*, du *peuplier* & du *saule*, pour juger d'avance de ce que seront les semences, & se conduire en conséquence.

MAI.

Dans ce mois le forestier doit,

1°. Faire chercher & prendre les taupes & les souris dans les bois nouvellement semés,

2°. Veiller attentivement ſur les forêts, pour que perſonne n'y entre à ſon inſçu & qu'elles ſoient bien fermées.

3°. Faire attention aux inſectes qui, dans cette ſaiſon, dévorent les fleurs de pluſieurs eſpeces d'arbres, & les détruiſent.

4°. Comme auſſi aux différens mauvais tems qu'il fait alors, tels que ſont les gelées tardives, les roſées froides, les blanches gelées qui brûlent les plantes; d'où il arrive ſouvent que le fruit eſt perdu déjà dans la fleur.

JUIN.

Dans ce mois le foreſtier doit,

1°. Faire attention aux bergers, qui gardent les troupeaux, dans les endroits aſſujettis au pâturage, comme auſſi aux rodeurs, pour qu'ils n'allument pas du feu près de la forêt; prendre garde que perſonne n'y coupe des *mays* & n'y recueille de la poix. Il ne doit pas y laiſſer faire des balais. Il veillera avec un ſoin particulier ſur les charbonniers, pour empêcher qu'ils n'approchent pas leur feu trop près de la forêt.

2°. Ne pas permettre que dans ce mois, ni dans le ſuivant, qui que ce ſoit entre dans la forêt, avec une faulx ni avec une faucille pour y couper aucune herbe.

3°. Ou que les bergers ou les voiſins n'arrachent des feuilles aux aunes, aux frênes

& aux bouleaux, pour leurs agneaux & leurs brebis, pour lesquels elles sont une bonne nourriture; & encore moins d'en couper les branches.

4°. Etre attentif à tous les dommages que causent aux forêts les hannetons, soit lorsqu'ils sont sous la forme de vers, soit lorsqu'ils ont des aîles (*a*), les blanches gelées, les oiseaux & le bétail. Il doit voir si de jeunes arbres, dans leur premiere & seconde crûe, n'ont point été brûlés par des pluies froides, & s'il y en a beaucoup qui aient péri par-là. Au cas qu'il y ait un quartier considérable qui ait souffert, il faut, sans délai, répandre de nouvelle semence sur le terrein. Mais si le mal est général, il faut dans la prochaine saison de la semaille, labourer & ensemencer de nouveau toute la forêt.

JUILLET.

Dans ce mois le forestier doit,

1°. Semer la semence d'ormeau ramassée dans le mois précédent.

2°. Continuer à faire attention aux fleurs & à la semence des arbres & des arbrisseaux.

3°. Comme aussi au mal & au dommage que peuvent souffrir les bois, soit par les

(*a*) En allem. *Mayenkäfer Brackäfer.*

insectes, soit par le bétail, soit de la part des hommes, soit par les différentes intempéries de l'air & de la saison.

4°. On peut, sans danger, laisser couper l'herbe, dans les endroits destinés pour la premiere coupe, & y cueillir la poix; mais on se gardera bien de rien permettre de pareil, dans les autres forêts, qui ne sont pas dans le cas indiqué.

AOUST.

Dans ce mois le forestier doit,

1°. Continuer à observer les divers accidens qui peuvent arriver aux forêts.

2°. Faire enlever sous ses yeux les épines & les broussailles, qui sont dans les forêts à feuilles, à leur seconde crûe, c'est-à-dire, lorsque les plants ont dix ans, & qu'ils ont une dixaine de pieds de haut. Comme ces arbrisseaux sont alors en seve, on les fera périr en les taillant. Si cet ouvrage est fait avec soin, il ne contribuera pas peu à faire prospérer le jeune bois de haute futaye.

3°. Veiller soigneusement sur les bergers & les voleurs de bois.

4°. Marquer de la marque de la forêt le bois qui a été abattu pour bâtir, ou pour l'usage ordinaire.

SEPTEMBRE.

Dans ce mois le foreſtier doit,

1°. Faire débarraſſer & déterminer l'eſpace deſtiné à la prochaine coupe.

2°. Marquer les chemins pour la ſortie des bois, & les faire réparer.

3°. Marquer auſſi les baliveaux, que l'on laiſſera pour ſemence, dans la prochaine coupe.

4°. Faire ramaſſer les ſemences de *hêtre*, de *chêne*, d'*aune*, de *bouleau*, &c. & de tous les autres arbres & arbriſſeaux qui mûriſſent le plutôt; comme auſſi les cônes les plus hâtifs des arbres à *piquants*.

OCTOBRE.

Dans ce mois le foreſtier doit,

1°. S'occuper à faire ramaſſer les ſemences de *chêne*, de *hêtre*, de *plane*, de *frêne*, de *tilleul*, d'*aune*, de *bouleau* & de tous les autres arbres plus tardifs; comme auſſi faire cueillir les cônes du *ſapin*, du *pin* & du *méleze* qui ſont mûrs.

2°. On rompra avec la charrue, ou avec la pioche, ſi le terrein eſt difficile, & on coupera les forêts, que l'on veut ſemer de nouveau, en automne, & on les mettra en état, & alors on les ſemera convenablement, avec de bonne ſemence.

3°. On fera emmener tout de ſuite les

bois que l'on a abattus pour bâtir, ou pour l'usage ordinaire.

NOVEMBRE.

Dans ce mois le forestier,

1°. Aussi-tôt que la seve sera arrêtée dans les arbres, y fera mettre la hache. Il fera sans délai couper & emmener le bois à bâtir & de service, ensuite, le bois à brûler, aussi bien dans les taillis, que dans les bois de haute futaye.

2°. Il fera attention aux bucherons, pour qu'en coupant, ou en abattant les arbres, ils fassent fidélement leur devoir.

3°. Il ne doit pas négliger la semaille d'automne, quand il n'a pas pu la faire le mois précédent.

4°. Il continuera à transplanter de jeunes arbres, à garnir les espaces vuides dans les haies & les cloisons, en y plantant des épines.

DECEMBRE.

Dans ce mois le forestier doit,

1°. Continuer à faire couper.

2°. Faire emmener peu à peu le bois sec à brûler, de l'hiver précédent.

3°. Il faut veiller sur les bucherons & les charretiers.

4°. Faire déraciner les troncs, à mesure

que les bois de haute futaye auront été coupés, & les faire emmener.

OBSERVATIONS.

L'Exposition d'une forêt est cause qu'un ouvrage doit s'y faire ou plutôt ou plus tard.

Les contre-tems, qui arrivent dans les saisons, peuvent aussi empêcher qu'on ne puisse pas toujours suivre exactement les tems prescrits.

Le manque d'ouvriers & d'autres choses nécessaires à l'économie, peuvent empêcher qu'un forestier n'exécute de point en point & toujours ce qu'il a à faire.

Et même quand il a de grands ouvrages à faire dans une forêt, comme par exemple, à établir un grand district de bois, il est forcé de laisser les autres travaux en arriere.

Mais ce qui ne s'est pas fait dans son tems, par les raisons que je viens de dire, peut souvent se réparer dans un autre, sans un dommage considérable.

J'ai marqué le tems pour chaque ouvrage, selon le climat de ce pays, qu'il est toujours très-important de considérer, & j'ai consulté là-dessus l'expérience des personnes les plus intelligentes; j'ai supposé que c'étoit un forestier en office que je voulois diriger, com-

me ayant une obligation particuliere pour le remplir : mais les obſervations, que je viens de faire, peuvent ſervir à tout économe.

Je n'ai pas beſoin, à ce que j'eſpere, de faire ici aucune excuſe à mes compatriotes, de ce que je n'ai pas indiqué les jours précis & les ſignes propres à chaque travail. J'avoue à cet égard mon ignorance & mon peu de foi aux ſignes & aux aſtres. J'en ai bien plus, ſans doute, aux influences de la nature & aux avantages qui reviennent de leur connoiſſance ; il ſeroit à ſouhaiter que l'hiſtoire en fût mieux connue de mes compatriotes : ce ſeroit le plus ſûr préſervatif contre la ſuperſtition, qui, au grand préjudice du genre humain, eſt encore ſi répandue dans le monde.

Enfin il eſt très-néceſſaire au foreſtier de bien connoître les outils qui ſervent à établir, à ſoigner, à couper & à extirper les forêts, & quelle eſt la meilleure maniere de s'en ſervir.